

L'an deux mille dix-neuf le cinq juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SAUVAGNON, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PEYS Jean-Pierre, Maire.

Présents : Mmes et MM. BERGÉ, CARPEVITOLLE, CAPELA, GAYRON, CHAROTHIN, LACROIX, LAPLAGE-NOBLE, LÉGRAND, MARTIN, PEYROULET B, PEYROULET J.M., PEYS, SENTAURENS, VIRLOGEUX.

Absent avant donné procuration : Mme LOUSTAU (Mme CAPELA).

Absents excusés : Mme BAREILLE, Mme DE FAUP, M. DUFOUR, M. LABORDE, M. LENOR, M. NOIR, M. PARGADE, M. RUBIO.

Secrétaire de séance : Mme CARPEVITOLLE.

La séance est ouverte à 18 h 30 par la lecture du compte rendu de la séance précédente.

Monsieur Jean-Pierre PEYS, Maire, soumet à l'approbation ce procès verbal. Accord à l'unanimité.

I - SCOLAIRE :

- ° La fête de l'école a été reportée au lundi 1^{er} juillet au soir pour cause de fortes chaleurs.
- ° Les Olympiades, prévues le samedi 29 juin, sont reprogrammées au dimanche 8 septembre matin suivies d'un pique-nique.
- ° La commission prévention du harcèlement prévoit une rencontre avec les enseignants à la rentrée afin d'établir une conduite à tenir. La gendarmerie est venue informer les enfants du CM2 sur le sujet et propose de réitérer l'expérience.
- ° Les travaux de cet été au groupe scolaire seront axés sur la réfection du jeu de cour de l'élémentaire ainsi que la réfection de deux classes en maternelle : isolation et mise en place d'un éclairage automatique à led.
- ° Un clé USB et une bande dessinée sur la mythologie grecque a été remise aux élèves rejoignant le collège l'an prochain.
- ° A la rentrée de septembre, les tarifs de l'ALSH (accueil de loisirs) subiront une légère augmentation de 1 %. Ainsi, la journée (repas compris) sera facturée 13,74 € pour les enfants de la commune (17,86 € pour les non résidents) et 8,79 € la demi-journée avec repas. Tarif dégressif à partir du 3^{ème} enfant.

II - SOCIAL :

- ° Le plan canicula a été activé. Les personnes recensées ont été contactées régulièrement, les bons gestes ont été rappelés.
- ° Les ateliers CLAPA se poursuivent : sécurité routière et sophrologie.

III - COMMUNICATION :

- ° Le bulletin « Les Nouvelles » va être distribué ces prochains jours : l'invitation aux Sauvagnonnais à la balade inaugurale y est insérée.
- ° La fin du mois de juillet approche et avec elle, les fêtes annuelles du village. Elles auront lieu du 25 au 28 et seront notamment marquées par le 30^{ème} anniversaire du Comité des Fêtes. Lors de sa dernière tenue, le conseil municipal s'est attaché à peaufiner les détails de ce temps fort, d'autant qu'il sera ponctué le 27 par la traditionnelle « balade inaugurale » marquant chaque fin de mandat. L'occasion pour les élus et habitants de faire ensemble le tour des réalisations les plus récentes (nouvelle mairie, skatepark, self à l'école, halle paysanne...) avant un grand repas pris en commun et offert par la municipalité (sur inscription). Nous reviendrons sur les détails de ce long week-end festif. Mais en attendant, voici les grandes lignes du programme : jeudi 25 : lancement à 19 h avec la remise des clés puis le marché des producteurs organisé par Art et Terror - vendredi 26 : foulées pédestres du Luy puis début de la soirée latine - samedi 27 : à partir de 10 h balade inaugurale puis repas, 20 h repas musical puis bal avec « Mix and Move » - dimanche 28 : présentation de « 30 ans de comités des fêtes » après la cérémonie de 11 h, repas food truck et soirée bandes sur le thème du Brésil, podium avec « System Flash » puis grand feu d'artifice.

- ° Le premier restaurant éphémère a tenu toutes ses promesses le vendredi 5 juillet à midi où une cinquantaine de personnes ont partagé un repas confectionné par le Traitreur du Pont Long, sous la halle de la Maison pour Tous. Cette opération sera reconduite en septembre sous forme de brunch un dimanche matin.
- ° Le local que laissera vacant David Ferreira devrait être à nouveau occupé par une peintre.

IV - PATRIMOINE :

- ° La mairie est donc terminée.
- ° Les travaux de l'ADAP se poursuivent avec l'accès au club house des tennis. Les cours de tennis vont être refaits durant l'été.
- ° L'isolation sous toiture de la halle paysanne est en cours. Le remplacement des menuiseries et l'éclairage seront remplacés en septembre. Ces travaux, financés par la mairie, ont fait l'objet de demande de subvention.
- ° La promesse de bail emphytéotique de 50 ans de la Maison Lechaud a été signée avec Habitatem, qui construira une résidence jeunes d'un montant de travaux à hauteur de 680 000 € avec des financements de l'Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, CCLB et Commune.
- ° La journée mondiale du nettoyage de la planète : le « World Clean Up Day » du 21 septembre se déroulera également sur Sauvagnon. Rendez-vous donné à 9 h 30 au Centre Festif.

V - ANIMATION :

- ° La soirée des Lampions du 29 juin a remporté un vif succès.
- ° Grandes fêtes du village sous le signe des 30 ans du Comité des Fêtes. Les jeunes vont passer dans le village présenter leur programme.
- ° 7 septembre : rencontres Asso'vagnon
- ° 20 septembre : Cabaret
- ° 21 septembre : grande journée sportive Nelson Poyou

VI - PERSONNEL :

- ° Deux agents promus agent de maîtrise.
- ° Un nouvel apprenti aux espaces verts à partir de septembre et un agent recruté au service bâtiment.

VII - FONCIER :

- ° Deux locaux commerciaux vont être proposés à la vente pour l'auto-école et la podologie.

VIII - DIVERS - DELIBERATIONS :

- ° Suppression régies : toques et tabliers / concours peintre
- ° Réalisation d'un emprunt de 250 000 €
- ° Admission en non valeur
- ° Mutualisation groupement de commande assurances avec la CCLB
- ° Subvention de 300 € à une Sauvagnonnaise participant au rallye Aicha de Gazelles avec en contre partie une rencontre avec les élèves de l'école pour raconter cette expérience.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h.

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 06 septembre 2019 à 18 h 30.



Fait à SAUVAGNON, le 05 juillet 2019,
Le Maire,
Jean-Pierre PEYS L'Adjoint Délégué